

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

**Ancienne Caponnière**

Bâtiment n° 26

La Citadelle, Québec

L'ancienne Caponnière a été construite vers 1823-1830, sous la supervision de Elias Walker Durnford. Localisée dans la contrescarpe située en face du Bastion Richmond, elle n'est accessible que par les Casemates (bâtiment n° 3). L'ancienne Caponnière n'a pas été modifiée au cours des ans; elle est présentement inoccupée et sert de local d'entreposage. Le bâtiment n° 26 fait partie de la Citadelle de Québec, un lieu historique national. L'édifice est sous la responsabilité de Parcs Canada. Consulter le rapport 88-161 du BEEFP.

### **Raisons de la délégation**

L'ancienne Caponnière a été désignée «édifice classé» en raison de son importance historique, pour la justesse de sa conception, pour la qualité de sa construction ainsi que pour sa valeur environnementale.

Le bâtiment n° 26, encastré dans la contrescarpe, est un élément important des remparts qui est associé aux activités de défense de l'Amérique du Nord britannique pendant la période qui a suivi la Guerre de 1812. Il contribue à accentuer le caractère militaire de la Citadelle qui, au siècle dernier, a eu un impact majeur sur l'administration civile de la ville de Québec ainsi que sur son développement territorial.

L'ancienne Caponnière a été construite pour couvrir une partie du fossé située en face du Bastion Richmond. Elle épouse donc la forme de la contrescarpe et ne laisse voir que sa façade pourvue de meurtrières. L'état de conservation de ce bâtiment de pierres taillées et de briques est relativement bon, ce qui indique une construction soignée et un choix de matériaux pour la plupart appropriés aux caractéristiques du site.

Construite de façon à ce que ses meurtrières couvrent une partie du fossé principal situé devant le Bastion Richmond, cette ancienne Caponnière rehausse le caractère militaire du site. Par ses matériaux et sa conception, elle s'intègre bien aux autres ouvrages défensifs de la forteresse.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale de l'ancienne Caponnière repose sur son concept architectural, sur ses matériaux et leur exécution, ainsi que sur sa relation avec le site d'implantation.

Le bâtiment n° 26 est une structure encastrée dans la contrescarpe qui ne laisse voir que sa façade incurvée percée de nombreuses meurtrières. Le dessus du bâtiment est caché par le glacis, qui descend en pente vers la ville, rendant ainsi la Caponnière

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

**Ancienne Caponnière**

Bâtiment n° 26

La Citadelle, Québec

pratiquement invisible. La façade visible est revêtue de pierres de taille posées à assises irrégulières. Les meurtrières sont situées dans la partie inférieure du mur, qui se confond avec le mur du fossé.

Ce bâtiment a conservé l'aspect qu'il avait lors de sa construction et il serait souhaitable que cette intégrité soit préservée. Pour cela, il est recommandé de veiller à ce que les nouveaux joints et les pierres de remplacement s'intègrent sans heurt à la texture du mur de la contrescarpe, et qu'ils soient en tous points similaires aux anciens éléments (matériau, couleur, profil et type d'appareil. L'étanchéité de la toiture de cette Caponnière devrait faire l'objet d'un soin particulier; néanmoins, il faudrait éviter d'en modifier l'allure générale.

L'intérieur de la Caponnière est compartimenté et entièrement voûté, ce qui assurait une meilleure protection contre les attaques ennemies. On y trouve sept casemates qui mesurent 14 pieds de long sur 10 pieds de large, exception faite de celle du centre qui est plus profonde puisqu'elle loge un escalier en colimaçon; ce dernier mène au long tunnel qui permettait de se rendre aux Casemates (bâtiment n° 3), en passant sous le fossé. Comme à l'origine, les voûtes et les murs sont revêtus de briques, et le plancher est en terre battue. Des portes en plein cintre permettent aux casemates de communiquer entre elles.

La mise en valeur éventuelle du bâtiment, ainsi que de celle du long tunnel d'accès qui mène aux Casemates en passant sous le fossé, devrait respecter l'allure rudimentaire et fonctionnelle qui prévaut présentement. Il faudrait aussi éviter d'altérer l'organisation spatiale d'origine, car elle fait partie intégrante du concept du bâtiment.

La valeur patrimoniale de l'ancienne Caponnière repose également sur sa relation avec les autres ouvrages défensifs de la Citadelle, principalement avec la contrescarpe et les Casemates (bâtiment n° 3). Ainsi, pour préserver cette importante relation, il ne faudrait pas introduire d'éléments tels que clôtures ou panneaux de signalisation à proximité de la Caponnière.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2001.08.27